



Nombre de membres en exercice : 31  
Nombre de membres présents : 26  
Quorum du vote : 16  
Nombre de membres votants : 25  
Date de convocation : 12/01/2023

**DELIBERATION N°9  
DU COMITE SYNDICAL  
SEANCE DU 25 JANVIER 2023**

**INTERET COMMUN**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq janvier à dix-huit heures, un Comité syndical s'est réuni à Crest, sous la présidence de Gérard CROZIER.

**Etaient présents :**

**Conseil Départemental :** Mme Martine CHARMET ; MM. David BOUVIER, Daniel GILLES, Jacques LADEGAILLERIE

**Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme :** Mme Agnès FOUILLEUX ; MM. Jean Louis BAUDOIN (suppléant de Gilles MAGNON), Christophe LEMERCIER, Jean-Marc MATTRAS (suppléant de Jean-Pierre POINT), Franck MONGE, Jean-Philippe ROCHE, Frédéric TRON

**Communauté des communes du Diois :** Mme Dominique VINAY ; MM. Pascal BAUDIN, André GIRARD, Gérard PERDRIX, Daniel ROLLAND

**Communauté de communes du Val de Drôme :** Mme Régine CHALEAT ; MM. Robert ARNAUD, Gilbert CHAREYRON, Philippe CHAVE, Gérard CROZIER, Francis FAYARD, René ESTEOUNLE, Jean-Marc PEYRET, Jean SERRET, Cyrille VALLON

**Autres présents :**

**SMRD :** Mmes Caroline JEANJEAN, Charlene PAYAN ; MM. ARNAUD David, Julien NIVOU

**Etaient excusés :**

**Conseil Départemental :** MM. Claude AURIAS, Éric PHELIPPEAU

**Communauté des communes du Diois :** Mme Anne-Line GUIRONNET

**Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme :** Mme Dominique MARCON ; M. Jean-Pierre POINT

**Communauté de communes du Val de Drôme :** M. David GARAYT

**OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023**

Vu l'article L.5722-1, pris en application de l'article L 2312-1 du CGCT,

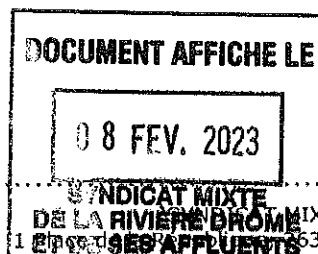
Considérant qu'en vertu de l'article précité, un débat d'orientation budgétaire doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif pour les EPCI comprenant au moins une commune de 3500 habitants,

Monsieur le Président expose les orientations budgétaires pour l'année 2023.

Le débat sur les orientations à prendre dans le cadre du budget primitif 2023 a eu lieu.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'UNANIMITE :

- PREND ACTE de la tenue ce jour du débat d'orientation budgétaire pour 2023.



Le Président du SMRD  
Gérard CROZIER

SYNDICAT MIXTE DE LA RIVIERE  
DROME ET DE SES AFFLUENTS  
340 SAILLANS, Tél. 04.75.21.85.23 / courriel : info@smrd.org